

TYPE DE MATÉRIEL ENVISAGÉ (MATÉRIEL NEUF)

Investissements éligibles	Montants devis ou factures HT
Ruches et leurs équipements	_____ €
Matériel d'élevage (à préciser)	
- _____	_____ €
- _____	_____ €
- _____	_____ €
- _____	_____ €
Essaims et reines	_____ €
Tenues de protection pour les élèves	_____ €
Supports pédagogiques (à préciser) :	
- _____	_____ €
- _____	_____ €
- _____	_____ €
- _____	_____ €
- _____	_____ €
Matériel informatique (à préciser) :	
- _____	_____ €
- _____	_____ €
Logiciel hors logiciel bureautique (à préciser) :	
- _____	_____ €
TOTAL HT	_____ €

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné (nom et prénom du représentant légal) : _____

- **Demande à bénéficiaire de l'aide aux ruchers écoles et aux ruchers de formations**
- **Atteste sur l'honneur :**
 - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
 - l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;
 - avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-SANAEI-2014 - 61 du 29/09/2014 ;
 - n'avoir fait qu'une seule demande d'aide dans le cadre de cette mesure pour le programme 2015/2016
 - ne pas bénéficier d'autres aides spécifiques communautaires pour le même investissement ;
 - que les investissements pour lesquels l'aide est demandée ne bénéficient pas d'un financement public local (région, département, commune) ;
 - avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la décision en vigueur.
- **M'engage à :**
 - fournir à FranceAgriMer les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier ;
 - réaliser les investissements entre le 01/09/2015 et le 31/08/2016 (factures émises et payées (débit bancaire ou date d'acquittement) pendant cette période
 - conserver les investissements subventionnés en état de fonctionnement pendant une durée de 5 ans après le versement de l'aide ;
 - accepter et faciliter les contrôles.

MENTIONS LÉGALES

Je suis informé que conformément au règlement (CE) n° 259/2008 qui impose aux Etats membres la publication des montants versés aux bénéficiaires des aides financées par le FEAGA et le FEADER, toute demande d'aide conduira à la collecte d'informations nominatives me concernant et que mes nom/raison sociale, commune de résidence/siège social, code postal et le montant net des aides perçues feront l'objet d'une publication annuelle. Je suis par ailleurs informé que les informations publiées pourront être traitées par les organes des Communautés et des Etats membres compétents en matière d'audit et d'enquête. Les informations publiées seront consultables sur un site WEB unique dédié (<http://agriculture.gouv.fr/beneficiaires-pac>) pendant une durée de deux ans. La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE

Je joins à la présente demande les pièces justificatives dont je coche la case correspondante ci-dessous.

Pièces	Pièce jointe	Sans objet
Présentation du rucher école ou du rucher de formation (en quelques lignes)	<input type="checkbox"/>	
Plan détaillé de la formation	<input type="checkbox"/>	
Statuts du rucher école ou du rucher de formation	<input type="checkbox"/>	
Dernière déclaration enregistrée par le service compétent (cachet faisant foi) ou Récépissé dans le cas de télédéclaration de ruchers attestant du nombre de ruches et de leur déplacement (faire apparaître le total de ruches). <i>En cas de nouveau rucher école ou rucher de formation créé durant le programme en cours : fournir la déclaration de ruches à jour au moment de la demande de versement de l'aide</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du cahier ou du registre d'élevage relatif à la dernière année de suivi des ruchers (2015)	<input type="checkbox"/>	
Calendrier de formation prévisionnel indiquant le nombre d'heures de cours théoriques et pratiques, les dates de sessions, les différents thèmes de formation, le nombre d'intervenants et/ou d'enseignants. (Annexe n°8 de la décision INTV-SANAEI-2014-61 du 29/09/2014). Ce document doit être signé par le responsable du rucher école.	<input type="checkbox"/>	
Attestation d'origine du cheptel en cas d'achat d'essaims ou de reines (formulaire cerfa N°15093)	<input type="checkbox"/>	
Devis ou facture(s) pro forma du matériel prévu	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire (1 seul RIB par programme)	<input type="checkbox"/>	

Fait à _____, le _____ (obligatoire)

Signature du représentant légal

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DE FRANCEAGRIMER – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : _____

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|